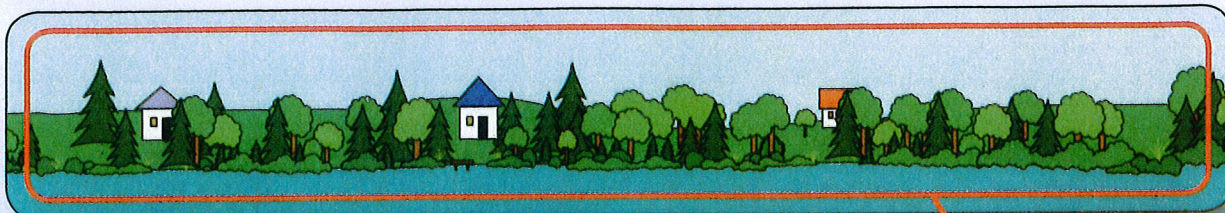


Jardiner, une assurance santé pour les lacs et rivières

Préserver la bande riveraine, véritable bouclier protecteur, est une des nombreuses actions à mettre en place pour conserver la santé des lacs et rivières.



Mauvais aménagement

Si votre rive est déboisée ou possède des aménagements artificiels tels que du gazon ou un muret, il est essentiel de la revégétaliser. Deux possibilités s'offrent à vous.

1

- Laissez faire la nature, c'est la méthode la plus facile et la plus économique.
- Arrêtez de tondre le gazon près du rivage jusqu'à obtenir une bande naturelle (consultez votre réglementation municipale).
- Déjà après 2 ou 3 ans, des plantes bien adaptées au milieu riverain s'implanteront naturellement. Patience!

2

- Disposez des plantes riveraines indigènes qui sont adaptées à notre climat et au milieu riverain.
- N'utilisez pas d'engrais ou de la santé du lac ou de la rivière. Ils favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques (eutrophisation).



Il faut choisir les végétaux les plus aptes et efficaces pour revégétaliser sa rive. Favorisez les plantes à fleurs et à fruits.

En plus d'égayer votre rive, elles seront utiles aux insectes et aux oiseaux.

Ci-contre sont représentés des végétaux adaptés aux différents milieux mais il existe d'autres espèces qui conviendront à votre terrain et à vos goûts (couleur, floraison, taille...).

Bon aménagement

Si votre rive a conservé son aspect naturel, félicitations et continuez ... Votre expérience pourrait être utile à vos voisins et aux associations de lacs, impliquez-vous !



Dierville chèvrefeuille
Diervilla lonicera



Myrique baumier
Myrica gale



Iris versicolore
Iris versicolor

Exemples :

Zone sèche

- Spirée à larges feuilles
- Dierville chèvrefeuille
- Cornouiller stolonifère

Zone semi-humide

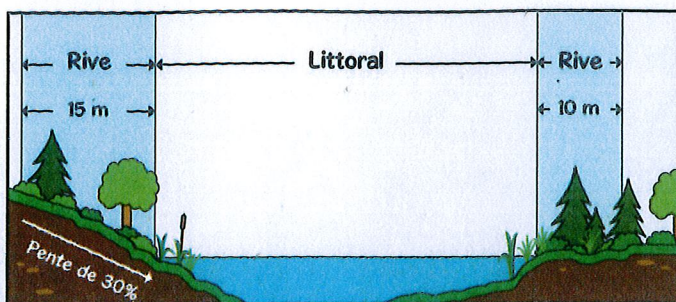
- Vigne vierge
- Myrique baumier
- Saule arbustif
- Rosier palustre

Zone humide

- Aster ponceau
- Iris versicolore
- Eupatoire maculée



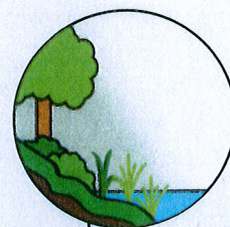
La bande riveraine: le bouclier des lacs et des rivières!



Largeur de la bande riveraine selon la pente du talus.

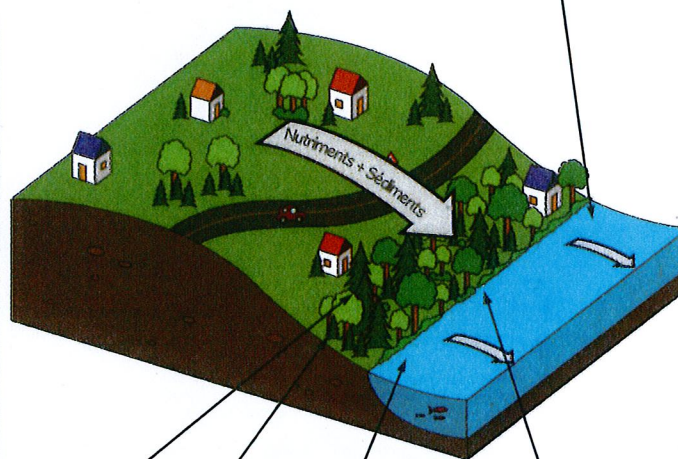
Ombrage

La végétation de la bande riveraine limite le réchauffement excessif de l'eau en bordure du lac ou de la rivière.



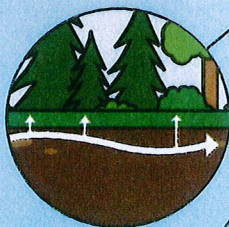
La bande riveraine est une bande de végétation naturelle de 10 m ou de 15 m si votre pente est supérieure ou égale à 30%. Elle marque la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle est idéalement composée d'herbacées, d'arbustes et d'arbres indigènes.

La bande riveraine est réglementée par la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Par conséquent, toute intervention doit être en conformité avec la réglementation de votre municipalité.



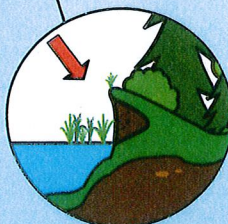
Filtration

La végétation de la bande riveraine capte une grande partie des sédiments et des nutriments (phosphore et azote) qui arrivent au lac ou à la rivière par ruissellement, ce qui limite la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques dans les lacs et rivières.



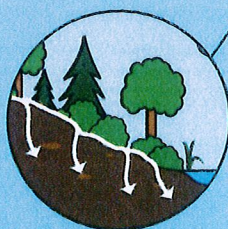
Érosion

La bande riveraine stabilise les berges. Elle limite l'érosion et les glissements de terrain.



Rétention

La bande riveraine réduit la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.



Habitats

La rive des lacs et des rivières est un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre habitat, nourriture et abri à la faune et la flore.

